

DEC190490INC

**Décision portant fin de fonction et de nomination de Monsieur Constantin VAHLAS en qualité de chargé de mission institut (CMI)****LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Sur** proposition du directeur de l'Institut de chimie ;

**DECIDE :****Article 1<sup>er</sup>**

A compter du 31 décembre 2018, il est mis fin aux fonctions de chargé de mission à temps partiel (CMTP) de Monsieur Constantin VAHLAS.

**Article 2**

Monsieur Constantin VAHLAS, Directeur de recherche 1<sup>ère</sup> classe, est nommé chargé de mission institut (CMI) auprès de l'Institut de chimie, à compter du **1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2020** pour 20% de son temps de travail.

Sa mission a pour objet d'assurer auprès d'un directeur adjoint scientifique le suivi des unités relevant de la thématique « Matériaux, Polymères, Matière Molle ».

Pour l'exercice de cette mission, Monsieur Constantin VAHLAS demeure affecté à l'UMR5085 – Centre interuniversitaire de recherche et d'ingénierie des matériaux (CIRIMAT) – Université Toulouse – Paul Sabatier, 118 route de Narbonne – 31062 TOULOUSE cedex 9.

**Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

**15 MARS 2019**

Pour le président - directeur général  
et par délégation  
Le Directeur Général Délégué à la Science

Alain Schulh



www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 49 13